

l'armée turque en décadence était incapable de lutter contre l'armée russe transformée. D'où une première série de réformes. Le but était de créer une armée musulmane organisée à l'européenne. Le moyen et le résultat fut un bouleversement de l'organisation ottomane. Le régime féodal était une cause de faiblesse pour l'islam. Il fut condamné, et détruit malgré la résistance acharnée d'un puissant parti conservateur musulman.

Les groupements régionaux dans lesquels se cantonnaient les grands vassaux, et avec eux les nations chrétiennes, furent dissociés et nivelés. Alors se produisirent des faits caractéristiques, comme l'alliance de la nation grecque révoltée avec Ali de Tebelen, pacha de Janina (1820-1822).

Les feudataires une fois vaincus, les nations et les communautés se trouvèrent face à face avec le padisha et ses agents. Elles furent bientôt condamnées ; car les « réformateurs » voulurent faire un État centralisé, afin de faire un État puissant.

En 1839, fut proclamé l'hatti-chérif de Gulhané. Ce n'est ni un code ni une loi. C'est une sorte d'exposé des principes nouveaux — comme les « déclarations » que la Constituante et la Convention donnèrent pour préface à leur œuvre législative.

Dans ce long document (1) on trouve, parmi

(1) M. A. D'AVRIL, *op. cit.*, p. 23 et suiv.